



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2016-27

Objet : Délibération portant engagement d'une démarche de gestion différenciée de l'entretien des espaces publics

Conseillers en exercice	30		Pour	28
Conseillers présents	23		Contre	0
Quorum	16			
Conseillers représentés	5	L'an 2016, le 5 juillet à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement convoqués se sont réunis en la Mairie de Salleboeuf, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE		
Suffrages exprimés	28			
Date de convocation	29/VI/2016			
Date d'affichage	29/VI/2016			

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Marc AVINEN**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Sallebœuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon		Frédéric COUSSO
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux	X	
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Françoise IMMER	Pompignac	X	
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Alain LAFONTANA	Bonnetan	X	
Evelyne LAVIE	Sallebœuf	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux		Jean-François JAMET
Florent LODDO	Pompignac	X	
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses		Gérard POISBELAUD
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Sallebœuf		
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire		Evelyne LAVIE
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20160707-2016-27-DE
Date de télétransmission : 07/07/2016
Date de réception préfecture : 07/07/2016

Affiché, le

07 JUL. 2016

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE



J.P. Soubie

N° 2016-27

Objet : Délibération portant engagement d'une démarche de gestion différenciée de l'entretien des espaces publics

Considérant les travaux de la commission compétente
Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 28 juin 2016

Rapport de synthèse :

La commission développement durable de la communauté de communes Les Coteaux Bordelais a la volonté de mettre en œuvre un plan de gestion différenciée à l'échelle intercommunale, c'est à dire un entretien raisonné et adapté des espaces publics, dans un souci de :

- préserver et développer la biodiversité ;
- valoriser l'identité des paysages communaux ;
- améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces ;
- faire face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes ;
- optimiser les moyens humains, matériels et financiers, par la mise en place de nouvelles pratiques.

A ce jour, la plupart des communes se sont engagées dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques d'entretien des espaces publics :

- fauche tardive ;
- tonte rehaussée ;
- suppression de l'usage des produits phytosanitaires ;
- broyage, compostage et réduction des déchets verts ;
- réduction de la consommation d'eau potable et récupération d'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts ;
- utilisation de plantes pérennes et essences locales ;
- paillage des massifs ;
- réduction de la fréquence des curages des fossés ;
- suppression des tailles drastiques (arbres, haies), ...

Par ailleurs, la loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit la mise en place de l'objectif « zéro phyto » dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017: interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

Aussi les communes seront toutes amenées, à courte échéance, à adapter leurs pratiques et à investir dans du nouveau matériel.

Ainsi, dans le cadre de projets d'achats groupés (matériel technique), campagnes de sensibilisation / communication et formations du personnel, ainsi que de demandes de subventions auprès du Département et de l'Agence de l'eau Adour Garonne, la commission développement durable propose que la communauté de communes Les Coteaux Bordelais, comme l'ont déjà fait la plupart des communes, s'engage dans une démarche de gestion différenciée de son patrimoine et invite les autres communes à s'engager dans une démarche similaire.

Après avoir entendu l'exposé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés de s'engager, comme l'ont déjà fait la plupart des communes, dans une démarche de gestion différenciée de son patrimoine et invite les autres communes à s'engager dans une démarche similaire.

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20160707-2016-27-DE
Date de télétransmission : 07/07/2016
Date de réception préfecture : 07/07/2016

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 5 juillet 2016

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE